

# Recommandations de la *Stratégie globale de surveillance du lac Simcoe*

## Surveillance, gestion des données et rapports

<b>Recommandations en matière de surveillance</b>		<b>Page</b>
1	La surveillance existante devrait se poursuivre, car elle est très importante pour le <i>Plan de protection du lac Simcoe</i> (PPLS) ou nécessite peu de ressources.	8
2	Les organismes partenaires du PPLS devraient renforcer et continuer d'étoffer la collaboration en matière de surveillance.	8
3	Un programme de surveillance du <i>patrimoine naturel terrestre</i> devrait être élaboré et mis en œuvre dans le bassin versant du lac Simcoe.	8
4	La surveillance des espèces indicatrices animales <i>terrestres</i> devrait être coordonnée et favorisée dans le cadre de programmes communautaires de surveillance scientifique.	9
5	Les organismes partenaires du PPLS doivent étudier de quelle façon atténuer le risque d'annulation ou d'altération de la surveillance réalisée sous la direction d'organismes externes, mais sur laquelle repose la mise en œuvre du PPLS.	9
6	Il faut envisager la surveillance de lacunes hautement prioritaires au niveau des <i>paramètres</i> relatifs aux affluents, aux zones proches du rivage et à celles éloignées des côtes du lac.	9
7	Un petit groupe de paramètres aquatiques importants devrait être surveillé à des intervalles moins fréquents (tous les 5 à 10 ans) que la plupart des autres paramètres.	10
8	Pour satisfaire les besoins en information liée au <i>changement climatique</i> pour le PPLS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la surveillance de nombreux paramètres à long terme existants devrait être maintenue</li> <li>• des analyses complémentaires de données de surveillance existantes devraient être réalisées.</li> <li>• là où cela est possible, la surveillance du <i>changement climatique</i> devrait être normalisée au niveau d'autres bassins versants.</li> </ul>	10
<b>Recommandations en matière de gestion des données</b>		
1	Les données devraient être hébergées au sein du <i>principal organisme</i> qui réalise la surveillance.	12
2	Les principaux organismes (propriétaire ou gardien des données) doivent avoir en place une hiérarchie des responsabilités claire relativement à la gestion des données recueillies à l'appui de la surveillance du lac Simcoe.	12
3	Les besoins en ressources permanentes pour la gestion des données devraient être reconnus par les principaux organismes.	13
4	Il est recommandé que toutes les données soient transférées et entreposées dans un <i>système de gestion de bases de données</i> (SGBD).	13
5	Les données de surveillance nouvellement collectées devraient être intégrées régulièrement aux <i>bases de données</i> pertinentes existantes, dans un délai établi suivant la préparation des données.	13

- |           |   |    |
|-----------|---|----|
| <b>6</b>  | La <i>sauvegarde</i> et l' <i>archivage</i> devraient être maintenus en suivant les pratiques exemplaires de l' <i>organisme principal</i> , qui devraient inclure des sauvegardes à l'extérieur et l'usage d'un logiciel universellement reconnaissable. | 13 |
| <b>7</b>  | Les <i>plans de gestion des données</i> devraient être établis par écrit et tenus à jour  | 13 |
| <b>8</b>  | Toutes les données sur le lac Simcoe devraient s'accompagner d'une fiche de <i>métadonnées</i> .  | 14 |
| <b>9</b>  | Les données sur le lac Simcoe devraient continuer d'être partagées ouvertement, en utilisant la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> comme ligne directrice pour l'accès aux données.                                 | 14 |
| <b>10</b> | Les données réparties qui ne sont pas soumises à une assurance de la qualité ou un contrôle de la qualité devraient être correctement identifiées comme telles.   | 14 |

### **Recommandations en matière de rapports**

- |          |   |    |
|----------|---|----|
| <b>1</b> | Continuer à produire des rapports scientifiques et techniques fréquents afin de répondre aux besoins d'information liés au PPLS.  | 17 |
| <b>2</b> | Rendre les rapports existants plus facilement interrogeables et accessibles par divers auditoires (organismes, intervenants, public).   | 17 |
| <b>3</b> | Envisager la production d'un rapport collaboratif entre divers organismes pour présenter les points saillants de l'état écologique et environnemental du lac Simcoe et des tendances connexes du point de vue de la consommation par le public. | 17 |